



Service de l'attractivité
et de la politique des
ressources humaines

Sous-direction de
l'attractivité des métiers
et du recrutement

DGRH D2-5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en réalisation mécanique, session 2025

N° C3D47ASIRAR

Le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs, et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ce recrutement ;

DÉCIDE

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admissibilité de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en réalisation mécanique, au titre de l'année 2025 :

Monsieur ANTCZAK Emmanuel, professeur des universités de 1^{ère} classe, président, Université d'Artois, Arras.

Monsieur BRACHELET Franck, ingénieur de recherche hors classe, expert, Université d'Artois, Arras.

Madame CANTALUPPI-HARLÉ Anna, ingénieure d'études hors classe, experte, Université de Picardie Jules Verne, Amiens.

Monsieur DAUZAT Bruno, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université de technologie de Compiègne, Compiègne.

Madame MONCHAU Francine, maître de conférences hors classe, Université d'Artois, Bethune.

Fait à Paris, le 2 mai 2025

Pour le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La cheffe du département des concours
des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques,
pédagogiques, sociaux, de santé, de direction et d'inspection



Pauline MAINDON